

Neuchâtel, 21 novembre 2005

Convocation à l'Assemblée générale

**A l'attention des membres de l'Association des anciens étudiant de la Faculté de droit de
l'Université de Neuchâtel (UniNext)**

Chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée générale de notre Association se tiendra le

jeudi 2 février 2006 à 18 heures
à l'Aula de l'Université de Neuchâtel (Avenue du premier-mars 26)

Nous vous soumettons ci-joint le projet d'ordre du jour et prions ceux qui auraient des propositions à soumettre à l'Assemblée générale de nous les faire parvenir sans tarder (voir formulaire en annexe).

Le procès-verbal de l'Assemblée du 10 février 2005 vous a été envoyé par notre courrier du 28 mars. Il est possible de le consulter sur le site internet de l'Association. Ce site n'a pas été mis à jour au cours de l'année mais nous allons y remédier, un membre de notre Association ayant accepté de rejoindre notre Comité et de s'en occuper. Nous vous proposerons donc la nomination de ce nouveau membre du Comité, Monsieur Sven Engel, avocat et chargé d'enseignement à la Faculté de droit de notre Université.

Outre le rapport d'activités, dans lequel nous vous informerons brièvement du déroulement et du résultat du colloque que nous avons organisé au mois de mai et des suites que nous comptons y donner, nous donnerons la parole au nouveau Doyen de la Faculté de droit, Monsieur Pascal Mahon, ainsi qu'à la première lauréate du prix créé conformément à la décision de l'Assemblée, Madame Gladys Winkler, qui nous présentera brièvement son travail. Enfin, suite à l'expérience très positive de l'an passé, nous avons souhaité avoir un orateur de marque à l'issue de notre Assemblée et j'ai le plaisir de vous informer que Monsieur Bertrand Reeb, juge fédéral, a accepté de nous parler de l'entraide judiciaire internationale.

L'Assemblée sera suivie d'un apéritif, laissant comme l'an passé les membres profiter de l'occasion pour organiser des dîners entre camarades de volée. Ceux qui le souhaitent, notamment – mais pas exclusivement – les plus jeunes membres, pourront également se rendre après notre Assemblée au Bar l'Etage (Paradox), qui sera réservé pour notre Association. Vous trouverez ci-joint une information à ce sujet et un formulaire d'inscription.

Nous espérons vous voir nombreux à l'occasion de cette Assemblée et vous prions d'agréer, chers Membres, l'expression de nos meilleurs sentiments

Pour le Comité
Yves Sandoz, président

Annexes :

- projet d'ordre du jour
- formulaire de participation
- formulaire d'information et d'inscription à la soirée au Bar l'Etage

PS : Nous constatons que vous avez omis de payer votre cotisation annuelle de 30 francs et vous remercions par avance de bien vouloir vous en acquitter : vous trouverez ci-joint un Bulletin de versement à cet effet.